

Crise économique et volatilité des prix agricoles et agroalimentaires en Tunisie au cours de la période de transition post-révolution

Mehrez Ameur

Enseignant chercheur, Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef (ESAK), Tunisie

Sonia Boudiche

Enseignant chercheur, Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis (ESIAT), Tunisie

Raouda Khaldi

Professeur de l'enseignement supérieur agricole, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT).

Introduction

Suite à la révolution tunisienne de 2011, l'activité économique a évolué au cours des dernières années sous l'effet d'un environnement national marqué par les aléas politiques et sécuritaires. En effet, dès les premières années post-révolution, nous avons assisté à une accentuation des tensions inflationnistes et à de multiples perturbations économiques qui ont affecté profondément la vie économique et sociale en Tunisie. L'inflation a atteint un palier élevé sans précédent (6,1% en 2013 contre 3,9% en 2010) dû principalement à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires, fortement pondéré, ayant subi les plus fortes progressions par rapport aux autres produits (+8% entre 2011 et 2013).

Selon la dernière enquête nationale quinquennale sur la consommation des ménages de l'année 2015, les produits alimentaires demeurent la part la plus importante des dépenses expliquant plus de 28% de l'IPC. Ils sont suivis par le logement et l'énergie qui représentent 17% et le transport 11% des dépenses totales. (INS, 2015). Compte tenu de l'importance des produits alimentaires, la volatilité de leur prix constitue un obstacle majeur, d'une part pour la consommation, notamment dans les régions pauvres et d'autre part pour l'accroissement de la production chez les petits agriculteurs avec des impacts tout le long de la chaîne alimentaire.

L'objectif de cet article est d'analyser les causes de cette hausse des prix des produits alimentaires et d'identifier les produits les plus touchés afin de fournir des éléments pour la prise de décision au profit des consommateurs et des opérateurs du marché en vue de maîtriser la volatilité des prix dans le contexte post révolution. En premier lieu, nous présenterons une analyse comparative des prix des produits alimentaires par rapport aux autres biens en se basant sur des données mensuelles couvrant la période avant et après révolution entre 2010 et 2014. En deuxième lieu, nous tenterons d'identifier les facteurs qui sont à l'origine de la hausse des prix des produits agricoles et alimentaires en cherchant les produits sur lesquels la volatilité des prix est la plus ressentie. Finalement, et en se basant sur les résultats des analyses empiriques, une réflexion sur les alternatives possibles sera faite afin de mieux maîtriser l'inflation et assurer une meilleure allocation des ressources de l'Etat, compte tenu de l'existence d'une caisse de compensation, souvent remise en cause (Akari et al., 2010 ; BAD, 2013 ; Khaldi et al. 1995 ; Khaldi et al. 2007).

Evolution des prix des produits agricoles et alimentaires après la révolution

L'inflation se calcule sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui constitue un indicateur général du coût de la vie. L'IPC mesure la variation des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes données. Selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT, 2014), l'IPC tunisien a une représentativité relativement bonne tant du point de vue de la couverture géographique que du nombre de produits inclus dans le panier de la ménagère (1010 produits répartis en 12 groupes couvrant les principales régions de la Tunisie). Le panier de consommation servant à déterminer cet indice est calculé à partir des résultats des enquêtes quinquennales du budget et de la consommation des ménages.

En s'appuyant sur les statistiques mensuelles publiées par l'Institut National des Statistiques (INS) sur l'IPC global et l'IPC alimentaire au cours de la période 2011-2014 (post révolution), on remarque que les produits agricoles et alimentaires ont évolué à un rythme nettement supérieur à celui de l'IPC global. L'écart entre l'IPC alimentaire et global est plus significatif à partir du mois de juillet 2011, six mois après la révolution. (Figure 1 en annexe)

L'analyse détaillée de l'évolution de l'IPC des différents produits agricoles et alimentaires (tableau 1) montre que la hausse des prix a commencé à être ressentie particulièrement en 2012 pour les produits frais (viandes +13,3%, les légumes +11.2) et en moindre mesure pour les fruits (+ 7.1%), le lait et dérivés et œufs (+6,6%). Cette tendance s'est poursuivie en 2013, notamment pour les huiles alimentaires et les fruits (respectivement +12.7 et +7%), liées surtout à la hausse du prix de l'huile d'olive qui a subi un accroissement de 60%. A partir de 2014, une maîtrise des prix est enregistrée pour la majorité des produits alimentaires ayant eu un impact sur la régression du taux d'inflation (5,5 en 2014 contre 6,1 en 2013).

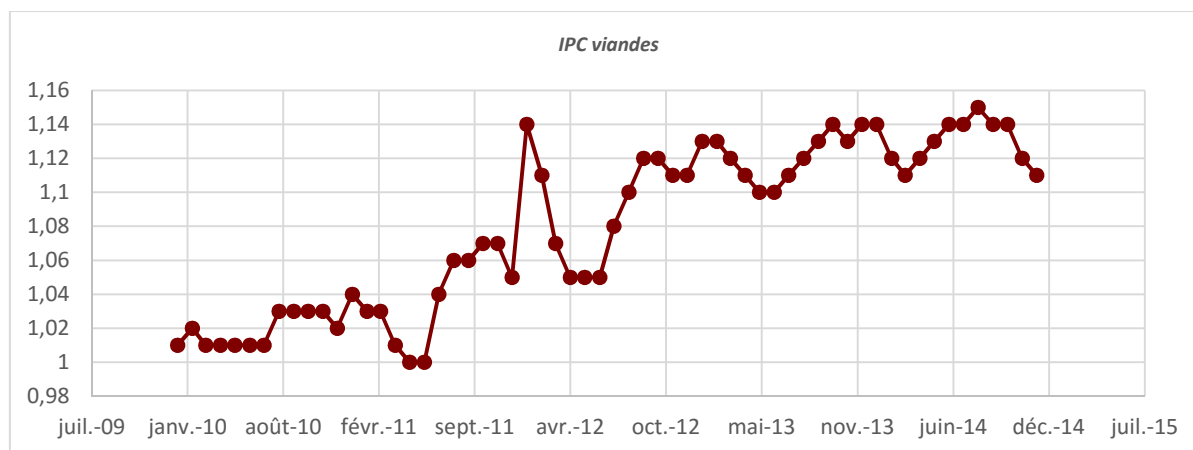
Tableau 1
Taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation des principaux produits alimentaires entre 2010 et 2014 (%)

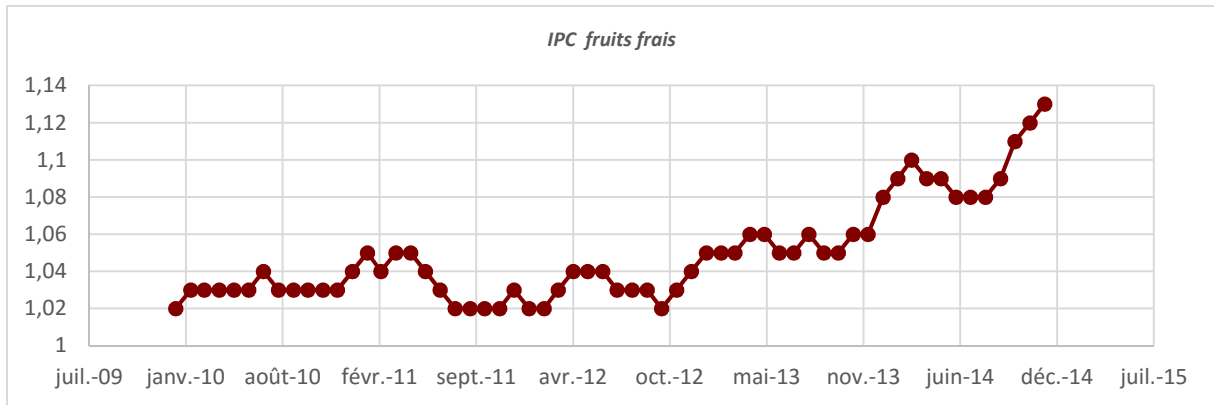
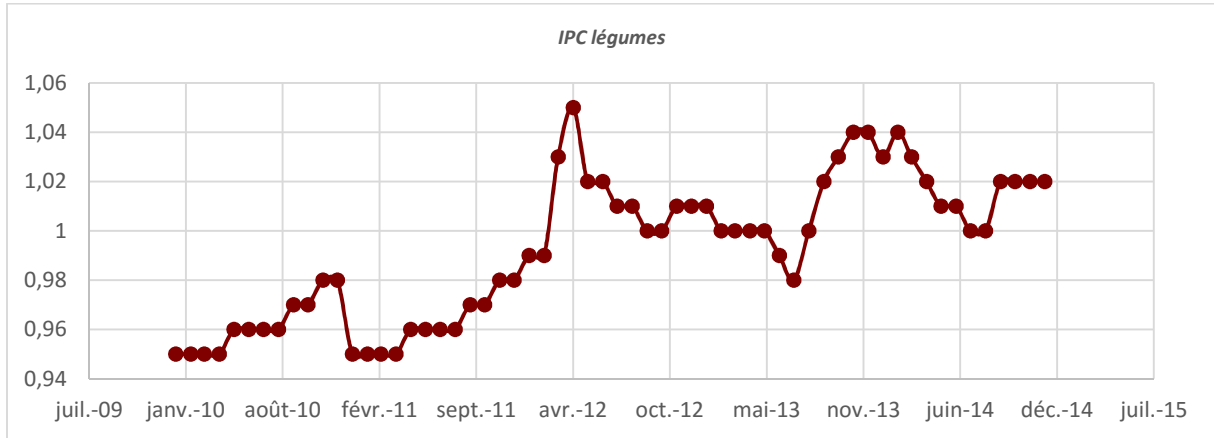
	Pondération dans l'IPC	2010	2011	2012	2013	2014
Produits alimentaires	28,1	6.8	3.7	7.7	8.2	7,7
<i>Pain et céréales</i>	5,7	3.5	0.8	3.2	2.7	2,3
<i>Viandes</i>	8,5	9.1	6.0	13.3	11.3	10,1
<i>Poisson et fruits de mer</i>	1,1	7.6	4.6	4.4	6.1	7.7
<i>Lait, fromage et œufs</i>	4,2	3.4	1.7	6.6	5.6	4.3
<i>Huiles et graisses</i>	2,9	8.0	9.2	11.5	12.7	11.6
<i>Fruits frais et secs</i>	2,7	10.7	4.2	7.1	10.5	10.8
<i>Légumes</i>	5,6	3.8	4.4	11.2	7.8	10.8
<i>Sucre, chocolat et confiserie</i>	1,3	16.5	2.6	2.7	3.6	3.9
<i>Boissons non alcoolisées</i>	1,1	4.9	6.3	4.7	5.1	3.4
<i>Boissons alcoolisées</i>	1,9	5.2	5.1	8.1	13.7	12.3
Ensemble	99,9	4,4	3,5	5,6	6,1	5,5

Source: INS, 2015

L'augmentation des prix des produits frais (Figure 1) tels que viande, poissons, légumes, fruits frais a marqué des pics très importants en 2011 et 2014, pendant les mois juillet, août, septembre et décembre (correspondant aux mois de Ramadhan, la fête du sacrifice et les fêtes de fin d'année) comparées à l'évolution des IPC pendant les mêmes périodes en 2010.

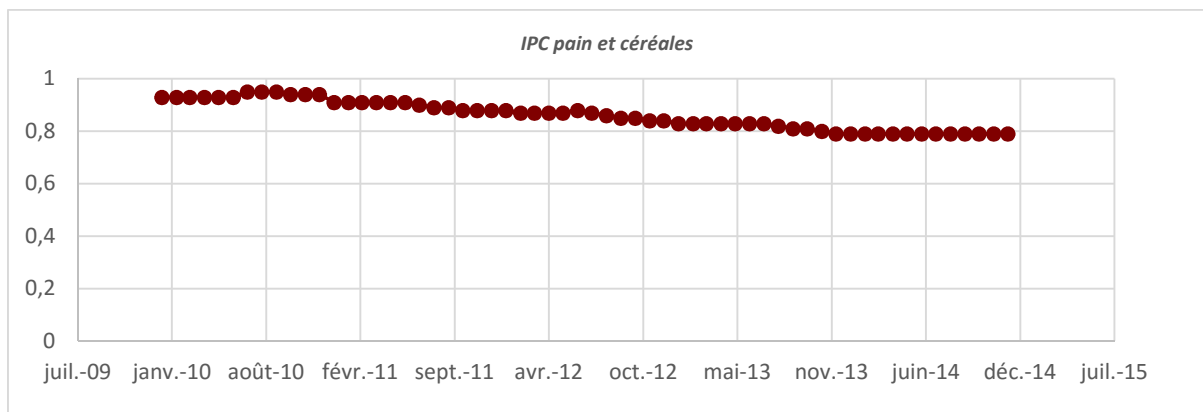
Figure 1
Evolution de l'IPC mensuel des viandes et fruits et légumes (période 2010-2014)

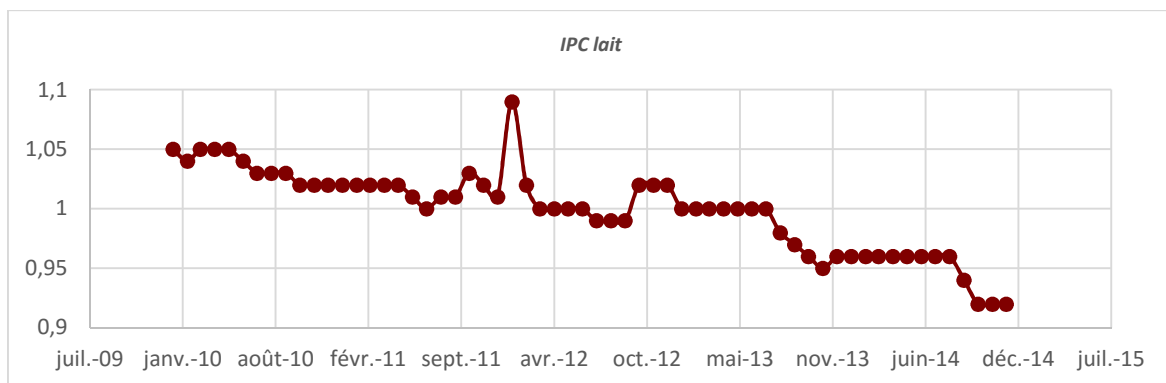
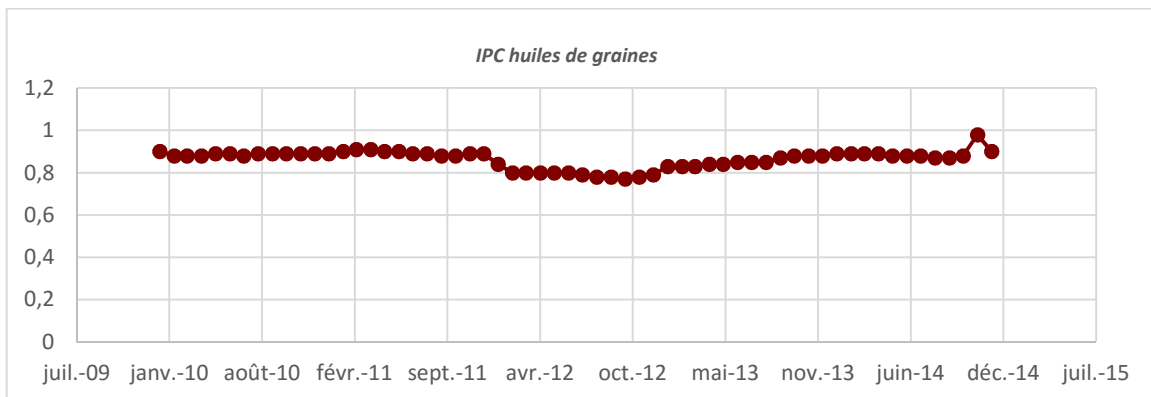
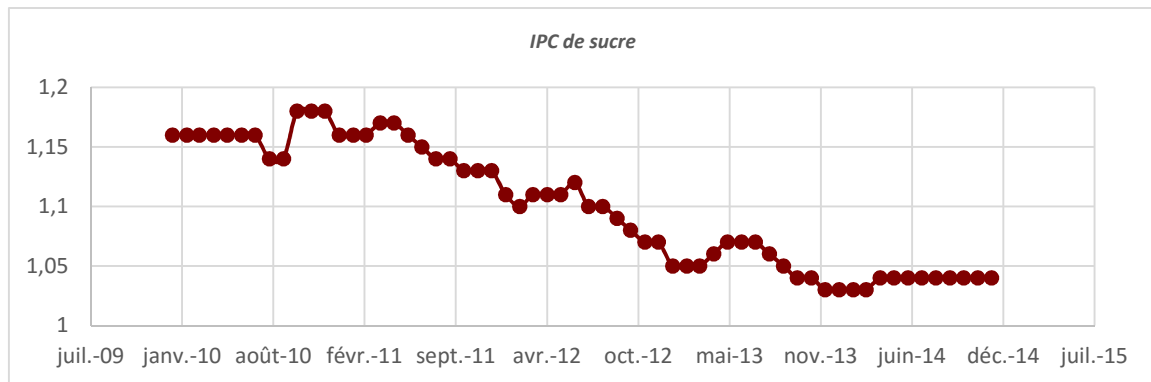




Par ailleurs, pour certains produits de base (pain et céréales, sucre, huile de graines et lait UHT demi-écrémé), l'évolution de l'IPC affiche une stabilité voire même une baisse par rapport à l'IPC global (figure2). En effet, l'IPC de ces produits, considérés de base, est influencé par le contrôle par l'Etat de leur prix, maintenus stables grâce à un système de compensation permettant d'assurer l'approvisionnement régulier du marché local et qui tient compte du pouvoir d'achat des ménages. L'Etat intervient soit par la fixation des prix de vente tel le cas du lait UHT demi-écrémé où l'IPC est passé de 105 à 92 entre 2010 et 2014, soit par la subvention des prix tel le cas du pain et des céréales où l'IPC est passé de 95 à 80 et des huiles de graines où l'IPC a baissé de 99 à 85 entre 2010 et 2014.

Figure 2
Evolution de l'IPC mensuel des produits de base subventionnés (2010-2014)





Ces produits subventionnés constituent la majorité des produits qui composent le panier de biens de consommation sur lequel l'IPC alimentaire en Tunisie est calculé. La question est d'identifier les produits qui ont connu la plus importante hausse de prix et qui ont le plus significativement contribué à l'augmentation de l'IPC alimentaire et l'IPC global.

Analyse de la volatilité des prix des produits alimentaires après la révolution et ses déterminants

Méthodologie

Une analyse de la variance a été réalisée afin de déterminer quels sont les produits et quelles sont les années qui ont été marquées par des écarts d'IPC importants par rapport à l'année 2010. Les données utilisées proviennent des statistiques officielles de l'IPC mensuel pour un ensemble de 43 produits agroalimentaires utilisés par l'INS dans le calcul de l'IPC alimentaire.

Afin d'expliquer les facteurs qui ont déterminé l'évolution de l'IPC, une régression linéaire a été établie ayant comme variable dépendante le taux d'évolution de l'IPC et comme variables explicatives les taux de variation des prix de tous les produits alimentaires auxquels nous avons ajouté l'effet-mois et l'effet-année afin de vérifier leurs impacts sur l'évolution de l'IPC alimentaire. Pour construire ce modèle linéaire, nous avons procédé au départ à la réduction du nombre important de variables (prix mensuels des 43 produits alimentaires entre 2010 et 2014) à travers une analyse en composantes principales (ACP).

Résultats et interprétations

- Analyse de la variance des IPC alimentaires

Le résultat de la première analyse de la variance des IPC des produits alimentaires par rapport aux autres groupes de produits montre que les IPC de tous les groupes de produits ont évolué de la même manière après la révolution (tableau 2). En effet, une signification de 0.045 indique que la hausse de prix a touché de manière homogène tous les groupes de produits et, par conséquent, les produits alimentaires ne faisaient pas exception dans la tendance de l'évolution de leurs prix par rapport aux autres produits. C'est donc au sein du groupe des produits alimentaires qu'il va falloir identifier les produits qui ont eu une évolution différente de leurs prix par rapport aux autres et qui seraient responsables de l'augmentation de l'IPC global.

Tableau 2
Analyse de la variance des IPC des différents produits

IPC des différents Produits	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Signification
Entre tous les groupes de produits*	3511,962	10	351,196	1,982	0,045
Dans le groupe alimentation	15593,644	88	177,201		
Total	19105,607	98			

* Alimentaire et non alimentaires

Source: SPSS, ANOVA

La deuxième analyse de la variance, réalisée au sein du secteur agroalimentaire révèle que les évolutions des prix des produits alimentaires ont été différentes entre les produits au cours de la période 2011-2014. (Tableau 3). En effet, rares sont les produits qui ont montré une variation des prix semblable d'une année à l'autre. Seuls 3 produits (yaourts, escalope de dinde, maquereaux) parmi les 43 produits alimentaires analysés ont suivi une évolution homogène de leurs prix entre 2010 et 2014.

Selon l'importance de la variation des prix entre les années 2011 et 2014, nous avons pu classer les produits alimentaires en 3 groupes:

- les produits dérivés du blé (semoule, couscous, pâtes, farine en paquet, pain), le riz en vrac, l'huile de soja, le sel alimentaire, le sucre en poudre et le thé normal pour lesquels les prix entre 2010 et 2014 était presque stables, d'où une différence significative de leur variation des prix avec le reste des produits alimentaires ;
- certains produits de la mer (poissons bleus), viande de poulet en vrac et boissons gazeuses pour lesquels la variation des prix est relativement moins importante d'une année à l'autre mais avec une intensité de variation plus homogène par rapport aux autres produits;
- Pour le reste des produits, les variations annuelles des prix à partir de 2010 n'ont pas suivi une tendance régulière, affichant des oscillations très remarquables.

Ces résultats confirment la volatilité qui a caractérisé l'évolution des prix des produits alimentaires au cours des quatre années après la révolution, à l'exception des produits subventionnés.

Tableau 3
Analyse de la variance des prix des produits alimentaires et leur évolution entre les années (2010-2014)

Produit	F	Sig	Produit	F	Sig
Semoule	353,640	,000	Yaourt	,874	,485
Couscous	344,732	,000	Fromage en boite	28,249	,000
Macaroni	413,225	,000	Beurre	14,177	,000
Farine en paquet	253,742	,000	Huile d'olive(Vrac)	32,584	,000
Pain	1066,775	,000	Huile(soja) bouteille	31 ^E 30	,000
Riz en vrac	24,85 ^E 16	,000	Huile de maïs	103,710	,000
Agneau local	6,437	,000	Pois-chiches secs	76,417	,000
Bœuf	10,550	,000	Fèves sèches	31,502	,000
Poulet	4,761	,002	Concentré de tomate	18,067	,000
Escalope de dinde	2,950	,028	Sel alimentaire	5,43 ^E 30	,000
Rouget moyen	70,490	,000	Harissa	39,051	,000
Mulet cat1et 2	5,732	,001	Poivre	230,649	,000
Merlan 1 et 2	13,855	,000	Olives en conserves	28,907	,000
Sardine 1 et 2	10,683	,000	Sucre en poudre	301,553	,000
Marquereau1 et 2	5,211	,001	Chocolat en poudre	44,689	,000
Pageau	4,859	,002	Thé noir normal	19,24 ^E 30	,000
Saurels	3,401	,015	Thé noir super	95,542	,000
Poulpe	13,276	,000	Café mélangé	35,559	,000
Seiche	15,314	,000	Café pur	40,363	,000
Œufs	11,128	,000	Boissons gaz. verre	9,814	,000
Lait frais en vrac	44,043	,000	Eau minérale	7,830	,000
Lait en paquet	11,025	,000			

Source: SPSS, ANOVA

- Déterminants de la volatilité des prix alimentaires

L'analyse en composantes principales a été réalisée en vue de réduire le nombre important de variables (prix mensuels de 43 produits alimentaires entre 2010 et 2014). Le résultat de cette analyse a permis d'identifier 6 groupes de produits qui présentent une tendance homogène d'évolution de leurs IPC. (Tableau 4). Ces groupent expliquent 85,74% de la variabilité totale des écarts des IPC (Tableau 1, annexes). Les six groupes sont :

1. Huile de soja, thé et sucre (produits subventionnés autres que céréales)
2. Semoule, pâtes, couscous et pain (produits céréaliers de base subventionnés)
3. Conserves alimentaires et eau minérale
4. Cafés, farine emballée et viande bovine
5. Huile d'olive en vrac, poissons, œufs, viande de poulet
6. Lait et dérivés

Tableau 4
Résultat de l'ACP

	Facteurs					
	1	2	3	4	5	6
Huile de soja	0,917	-0,243	0,140	0,071	0,207	0,010
Thé noir normal	0,917	-0,243	0,140	0,071	0,207	0,010
Thé noir super	0,860	0,340	0,080	0,057	-0,045	-0,027
Sucre en poudre	0,785	0,338	0,119	0,038	-0,093	0,052
Boissons gazeuses	0,635	-0,267	0,069	0,312	0,456	0,104
Semoule	0,001	0,980	-0,085	0,036	-0,102	0,003
Macaroni	0,046	0,980	-0,079	0,040	-0,093	0,004
Couscous	-0,006	0,963	-0,026	0,031	-0,124	0,014
Pain	-0,673	0,705	-0,164	0,009	-0,076	0,020
Olives en conserves	-0,129	0,001	-0,914	0,087	-0,127	0,145
Concentré de tomate	-0,181	0,089	-0,835	-0,251	-0,282	0,118
Eau minérale	-0,193	-0,472	0,752	-0,235	0,105	-0,121
Harissa	0,355	0,067	0,711	-0,432	-0,075	-0,027
Beurre	0,490	-0,179	0,696	-0,195	-0,202	-0,012
Café pur	-0,023	-0,022	-0,167	0,948	0,003	-0,014
Café mélangé	0,336	0,175	-0,122	0,874	-0,039	-0,028
Farine en paquet	-0,033	0,023	-0,609	0,611	0,144	0,284
Viande de Bœuf	0,429	0,013	0,510	0,575	0,190	0,236
Œufs	-0,143	-0,291	0,117	-0,272	0,835	-0,074
Huile d'olive(en vrac)	-0,131	-0,009	-0,322	-0,304	-0,788	-0,120
Poulpe	0,247	-0,029	-0,249	0,180	0,777	0,063
Viande de poulet	0,026	-0,364	0,030	-0,366	0,700	0,069
Merlan	0,459	0,180	0,303	0,224	0,521	0,066
Yaourt	-0,034	0,005	-0,191	-0,123	0,018	0,939
Lait UHT	-0,245	0,054	0,329	0,051	-0,192	-0,839
Fromage	-0,098	0,089	0,153	0,415	-0,033	0,813

Source: SPSS

Pour l'estimation du modèle linéaire de l'IPC alimentaire en fonction des IPC des différents produits alimentaires, on s'est basé sur les 6 groupes de produits résultant de l'ACP. Deux autres variables (mois et années) ont été aussi introduites afin de voir s'ils ont eu un impact sur la hausse de l'IPC. Il s'agit de l'effet-mois (mois spécifiques de ramadan, de fin d'année et la fête du sacrifice) et l'effet-année 2011,2012 et 2013. (Tableau 5)

Tableau 5
Estimation modèle linéaire de la variation de l'IPC

Mode	Coefficients		
Ecart IPC annuel	B	T STUDENT	Sig.
(Constante)	0,056	30,173	0,000
Groupe 1 : Huile de soja et sucre (produits subventionnés)	-0,005	-2,176	0,036
Groupe 2 : Céréales et dérivés (produits céréaliers subventionnés)	0,0016	0,241	0,811
Groupe 3 : Conserves et eau minérale	0,003	2,794	0,008
Groupe 4 : Café, farine emballée et viande blanche	-0,003	-3,587	0,001
Groupe 5 : Produits de la mer et viande rouge	0,002	1,995	0,053
Groupe 6 : Lait et dérivés	-0,001	-2,268	0,029
Mois	0,004	2,284	0,028
Année2011	-0,017	-3,142	0,003
Année2012	-0,010	-3,361	0,002
Année2013	-0,001	-0,271	0,788

Variable dépendante : Ecart IPC annuel

Le résultat obtenu au tableau 5 montre que le modèle linéaire expliquant cette variation de l'IPC s'exprime comme suit :

$$Y = 0,056 - 0,005 * \text{Fact.1} + 0,001 * \text{Fact.2} + 0,003 * \text{Fact.3} - 0,003 * \text{Fact.4} + 0,002 * \text{Fact.5} - 0,001 * \text{Fact.6} + 0,004 * \text{Mois} - 0,017 * \text{Année2011} - 0,01 * \text{Année2012} - 0,001 * \text{Année2013}$$

Avec,

Y= Ecart IPC annuel par rapport à l'année de base 2010 (avant la révolution)

Fact.1= IPC des produits subventionnés autres que céréales (huile de soja, thé et sucre)

Fact.2= IPC des produits céréaliers de base subventionnés (semoule, Pâtes, Couscous et pain)

Fact.3= IPC des conserves alimentaires et eau minérale

Fact.4= IPC des cafés, farine emballée et viande blanche

Fact.5= IPC des huiles d'olive en vrac, poissons, œufs, viande rouge

Fact.6 : IPC du lait et dérivés

Mois= Mois de Ramadhan et mois de décembre

Années: Année2011, Année2012, Année2013

Ainsi, parmi les 8 variables introduites, 6 ont eu des effets significatifs sur l'évolution de l'IPC sauf les variables "IPC du pain et des céréales" et "Année 2013" qui n'ont pas eu d'effets significatifs. L'examen des signes des coefficients correspondants aux variables utilisées indiquent que l'écart de l'IPC annuel alimentaire ne va pas dans le même sens que la tendance des IPC du groupe 1 (huile de soja, thé et sucre), du groupe 4 (cafés, farine emballée et viande blanche) et du groupe 6 (lait et dérivés). Ces produits, majoritairement subventionnés ont évolué dans un sens opposé à celui de l'IPC alimentaire global. Ce résultat confirme la réalité de l'évolution des prix de ces produits subventionnés par l'Etat qui ont augmenté à un rythme très faible et ont eu des variations plus faibles que celles de l'IPC. Le groupe céréales et dérivés n'ont pas eu un effet significatif sur l'IPC car il s'agit aussi de produits subventionnés, ce qui ne leur permet pas de montrer le vrai effet de l'évolution de leurs prix (sans la subvention). Par contre, les conserves et les produits de la mer et la viande rouge ont vu leurs prix augmenter et évoluer dans le même sens que celui de l'IPC global.

L'effet mois présente un coefficient positif et une significativité élevée indiquant que les prix des produits alimentaires peuvent changer d'un mois à un autre pour des raisons autres que l'évolution régulière du niveau de vie comme certaines fêtes religieuses, des périodes où il y a des excès de consommation. Quant à l'effet année, il s'avère que les trois années ont exercé des effets négatifs, bien que de faibles ampleurs. Les années 2011 et 2012 sont celles qui ont eu les effets les plus significatifs sur l'évolution des IPC. En revanche, l'année 2013 n'a pas eu d'effet significatif.

Ces résultats confirment encore notre hypothèse de départ sur l'effet de la révolution sur la flambée des prix ressentie au niveau de tous les produits à l'exception uniquement des produits subventionnés que l'Etat considère de première nécessité. Dès que la situation a commencé à se stabiliser en Tunisie, en 2013, les augmentations de prix se sont atténuées, ce qui explique l'effet non significatif de l'année 2013 dans le modèle.

Causes de la hausse des prix alimentaires en Tunisie après la révolution

L'analyse détaillée des causes de la hausse des prix agricoles et alimentaires après la révolution de 2011 a été abordée à travers les composantes suivantes: le marché mondial, l'augmentation des coûts de production et les effets des négociations salariales, la régression ou stabilité de la production de certains produits agricoles et alimentaires, la détérioration du taux de change et de la balance des paiements, le développement du marché parallèle et l'exportation illégale aux frontières tuniso-libyenne

Marché mondial

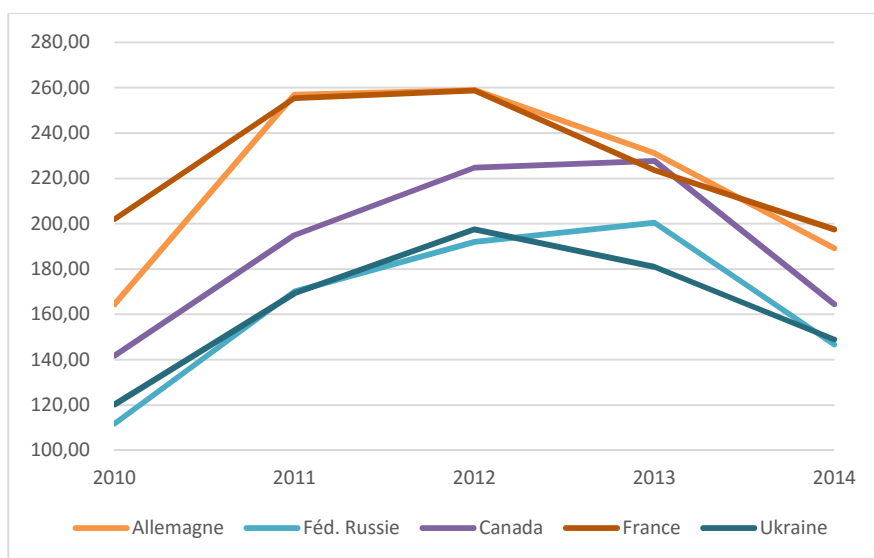
Le renchérissement des prix mondiaux de l'énergie et des matières premières agricoles (+2.87% en moyenne au cours de la période 2011-2013) a représenté un moteur traditionnel de la hausse des prix des céréales entre 2011-2013 malgré la tendance à la baisse à partir de 2014. Jacquet, 2012. Il est important de noter que la Tunisie est un importateur net de céréales avec des quantités variables en fonction de la production locale. Entre 2010 et 2013, environ les trois quart de la consommation nationale en céréales a été couverte par les importations et la moitié de ces importations a été destinée au secteur de l'élevage pour l'alimentation de bétail (Tableau 6). Ceci s'est traduit indirectement par une augmentation des prix de revient de la viande et du lait, du fait que l'orge importé rentre significativement dans la composition des coûts d'élevage en Tunisie (Figure 3, Figure 3 annexes).

Tableau 6
Evolution des importations de céréales en Tunisie (1000 quintaux)

	2011	2012	2013
Blé tendre	9704	8823	10417
Blé dur	3671	4173	3900
Orge	2331	3800	7965
Total	15706	16796	22282
%Importations/Utilisations totales	53.7%	54.7%	71.8%

Source: ONAGRI, 2014

Figure 3
Evolution des prix mondiaux de l'orge entre 2010-2014 (en \$ USD)



Source: FAOSTAT

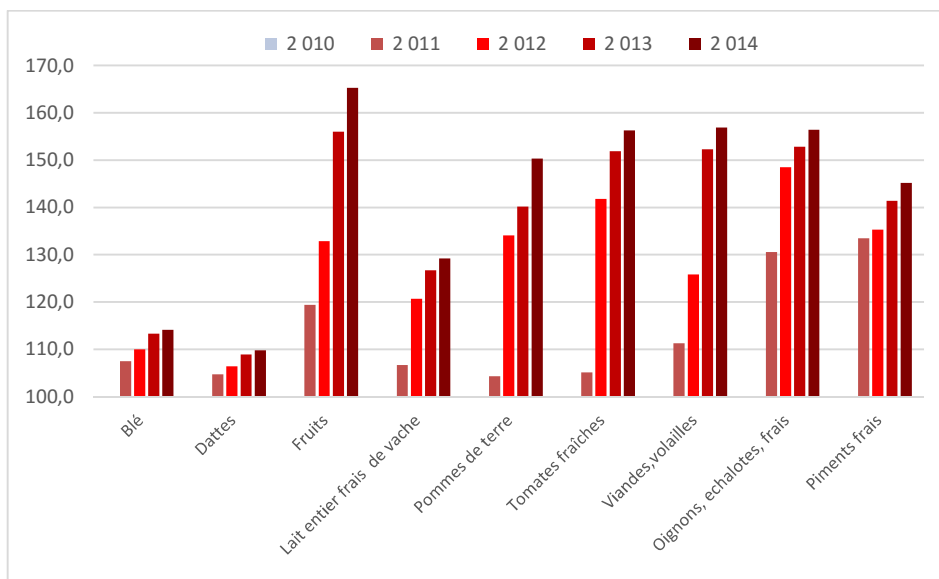
Augmentation des coûts de production et effets des négociations salariales

Pendant la période post révolution, la production agricole a enregistré une hausse importante des coûts de production liée à plusieurs facteurs :

- une conjoncture économique défavorable marquée par la hausse des prix mondiaux, la régression des investissements de 27% et la dépréciation de la monnaie locale face aux principales devises (7% face à l'Euro et 3,9% face au Dollars) (Figure 2, annexes) (BCT, 2014) ;
- des négociations sociales et salariales dans le cadre des revendications sociales, ayant abouti en 2014 à une majoration de 6% du SMAG ainsi que les mouvements de grève ayant touché la majorité des secteurs ;
- des conditions climatiques difficiles suite à la succession de la sécheresse 2012 et 2013 impactant le PIB agricole (-4%) en raison de la baisse de certaines productions telles que les céréales (-42,7%), les fourrages (-50,2%), les tomates (-25%).

L'accroissement des coûts de production a touché aussi bien les productions végétales qu'animales (figure 4). Les légumes ont enregistré la hausse la plus élevée (atteignant 44% pour la tomate et 34% pour la pomme de terre) suivis des viandes (37%), notamment les viandes rouges dont l'augmentation a été la plus forte (tableau 7).

Figure 4
Evolution de l'Indice des Prix à la production des produits agricoles (2010=100)



Source: FAOSTAT

Tableau 7
Evolution des coûts moyens de production des viandes rouges (DT/kg vif) et du lait UHT(DT/Kg)

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation. 2010-2014
Veau d'engraissement	4.7	4.9	5.6	6.1	6.6	40%
Veau engraisse	4.5	4.6	5.3	5.8	6.5	44%
Agneau	6	6.1	7.7	9.3	10.6	76%
Antenais	5.3	5.4	6.8	7.8	9.0	69%
Chèvre	4.9	5	5.9	6.8	7.9	61%
Lait UHT	0.580	0.580	0.700	0.700	0.733	29%

Source: ONAGRI, 2014

Marché parallèle et exportation illégale aux frontières tuniso-libyenne

Le marché libyen constitue la destination privilégiée, après l'UE, des exportations alimentaires tunisiennes. Suite à l'instabilité politique et les conflits internes libyens, les exportations à travers les marchés ont été substituées par un marché parallèle et des exportations illégales aux frontières Tuniso-Libyennes. En effet, la crise libyenne a stimulé le « marché noir » à destination de ce pays et a entraîné des pénuries de plusieurs produits alimentaires de base, ce qui a entraîné l'augmentation des prix de certains produits et a lésé l'économie tunisienne par le transfert frauduleux de biens alimentaires, surtout ceux subventionnés par l'Etat (pâtes alimentaires, farine, couscous, sucre et lait). Au cours de la période post révolution, la moyenne des produits alimentaires commercialisés sur le marché parallèle représentait 50% du commerce total tunisien. Ce "trafic illégal" constitue la cause principale de la hausse des produits de consommation de base et de la détérioration du pouvoir d'achat des ménages tunisiens, surtout les plus démunis.

D'autres causes expliquent aussi la hausse des prix des produits agricoles à savoir la multiplication des agents intervenants comme intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur (les « *habbatas* » en langage tunisien). L'ampleur de ce phénomène s'est accentuée après la révolution, suite aux défaillances du contrôle de l'Etat à cause de l'instabilité politique au cours de la période de transition démocratique. Ces intermédiaires sont accusés de monopoliser l'approvisionnement et de détourner des produits du circuit légal, ce qui explique la baisse injustifiée des flux rentrants en produits frais et l'enchérissement de leurs prix. En effet, ces intermédiaires procèdent au stockage de certains fruits et légumes pour faire monter abusivement leurs prix pendant certaines périodes de l'année (les dattes pendant le mois de ramadan, ou la pomme de terre en arrière-saison, etc.). Ces mesures déloyales nuisent au revenu des agriculteurs par le pouvoir de négociation de ces agents lors des transactions des produits agricoles.

Effets de la hausse des prix agricoles sur la consommation alimentaire

La hausse des prix au cours de cette période a affecté significativement le pouvoir d'achat des consommateurs ayant conduit à des changements importants dans leur modèle de consommation. En effet, il a été observé une plus grande orientation des ménages vers les produits subventionnés (pain, semoule, les pâtes, couscous, farine, huile de graine, tomates double concentrée, sucre). Ceci s'est traduit par une contraction de la demande nationale pour la catégorie des produits frais comme les viandes rouges, les poissons, les fruits et les légumes (à l'exception du piment et de la pomme de terre) et d'autres produits transformés tels le cas de l'huile d'olive et certaines conserves pour lesquels la hausse des prix a affecté les disponibilités alimentaire par habitant (tableau 8).

Tableau 8
Comparaison de l'évolution des prix moyens (DT/Kg) et des disponibilités alimentaires (Kg/habitant/an)

	Viande bovine		Viande ovine		Viande de volailles	
	Prix DT/kg	Kg/hab/an	Prix DT/kg	kg/hab/an	Prix DT/kg	kg/hab/an
2010	13.477	5.65	13.554	5.65	4.095	15.6
2011	14.649	5.56	14.370	5.59	4.422	13.7
2012	15.665	5.38	17.070	5.18	5.008	16.2
2013	16.439	4.59	18.653	4.31	5.131	17.3
	Lait UHT		Fromage		Œufs	
	Prix DT/kg	kg/hab/an	Prix DT/kg	kg/hab/an	Prix DT/unité	Kg/hab/an
2010	1.030	68.16	13.820	0.83	0.123	77
2011	0.970	68.69	14.030	0.83	0.134	90
2012	1.004	69.1	14.530	0.85	0.162	110
2013	1.025	70.5	15.00	0.84	0.163	120
	Semoule		Farine		Pâtes alimentaires	
	Prix DT/kg	Kg/hab/an	Prix D/kg	Kg/hab/an	Prix DT/kg	Kg/hab/an
2010	0.450	204.20	0.630	814.4	900	180.2
2011	0.450	204.56	0.630	822	900	190.3
2012	0.450	205.3	0.630	860	900	190.5
2013	0.450	206.4	0.630	850	900	198.6
	Huile d'olive		Huiles de graine		Sucre raffiné	
	Prix DT/kg	Kg/hab/an	Prix D/kg	Kg/ha/an	Prix DT/kg	Kg/ha/an
2010	4.679	3.02	0.900	17.8	0.968	31.06
2011	4.669	3.11	0.900	17.9	0.970	32.01
2012	4.135	2.95	0.900	17.9	0.970	33.56
2013	5.875	2.68	0.900	17.9	0.970	34.28
	Légumes		Fruits		Pomme de terre	
	Prix	Kg/ha/an	Prix	Kg/ha/an	Prix DT/kg	Kg/ha/an
2010	-	253.2	-	17.87	0.370	31.06
2011	-	224.1	-	17.95	0.360	32.01
2012	-	212.6	-	17.99	0.340	33.56
2013	-	220.3	-	17.96	0.360	34.28
	Oignons		Piments		Tomates	

	Prix	Kg/hab/an	Prix D/kg	Kg/ha/an	Prix DT/kg	Kg/ha/an
2010	0.600	12.43	1.900	9.12	0.600	108.4
2011	0.850	11.37	2.230	10.48	0.800	86.3
2012	0.900	11.7	2.356	11.20	0.900	76.8
2013	1.230	10.8	2.500	11.30	0.860	75.3
	Conserves de poissons		Agrumes		Tomate double concentré	
	Prix	Kg/ha/an	Prix DT/kg	Kg/ha/an	Prix DT/kg	Kg/ha/an
2010	2.300	12.43	0.900	9.12	1.712	12.8
2011	2.420	11.37	1.230	10.48	1.642	13.6
2012	3.120	11.7	1.356	11.20	1.600	14.3
2013	3.256	10.2	1.500	11.30	1.892	12.6

Source: ONAGRI, FAOSTAT, MARH

Une enquête réalisée après la révolution a révélé que 65% des consommateurs trouvent que les prix ont variés. Près de 75% des consommateurs estiment que les prix des viandes rouges sont très élevés (contre 25% qui les trouvent élevés) (Boudiche et al.2015)

La hausse des prix a été ressentie de façon différente selon les régions et les milieux (urbain et rural). Elle est même perçue comme facteur d'instabilité et de menace de la sécurité alimentaire dans certaines régions rurales du Nord-Ouest, du Centre, du Sud de la Tunisie, où s'est déclenchée la révolution et où les tensions sociales se sont aggravées par le problème de la pauvreté, de la marginalisation et du chômage (20% en moyenne à Kasserine et à Sidi Bouzid contre une moyenne nationale de 15% en 2013) (BAD,2013). Le taux moyen de pauvreté est estimé à 15,5 % et celui de la pauvreté extrême à 4,6 %. Ces taux varient selon le niveau d'urbanisation (22,6% en milieu rural contre seulement 9 % dans les grandes villes). La pauvreté extrême est de 1,3 % dans les grandes villes, contre 9,2 % en milieu rural, soit un niveau sept fois supérieur.

Compte tenu de l'importance des dépenses alimentaires dans le revenu des ménages (35% dans les régions rurales en 2010), la hausse des prix alimentaires constitue aujourd'hui une menace sur la diversification du régime alimentaire de plus en plus pauvre en fruits et légumes et plus riche en céréales, énergétiquement dense, pouvant engendrer à long termes des problèmes de santé surtout la surcharge pondérale, notamment auprès des populations pauvres". Une enquête réalisée par l'INTAA en 2014-2015 (enquête INTAA 2014/2015) montre que pour les enfants dont l'âge est de 8 à 12 ans, le surpoids a touché 46% des enfants dans les villes de Mahdia et Bizerte (enquête INTAA 2014/2015) alors que pour le grand Tunis ce chiffre était en 2009/2010 de 11,5% pour les enfants de 5 à 9 ans (INTAA-IRD, 2011). L'obésité des enfants d'âge compris entre 8 et 12 ans a atteint 21% alors ce taux était de 7,6% pour les enfants de 5 à 9 ans dans le grand Tunis en 2009/2010.

Conclusion et recommandations

Suite à la révolution de 2011, la Tunisie a connu une véritable crise économique ayant conduit à la hausse sans précédent des prix alimentaires (+8%). La forte volatilité des prix fait apparaître l'effet de la situation prévalant dans le marché mondial (augmentation prix à l'importation des produits de base), celui de la politique monétaire (détérioration du taux de change), de la régression des investissements et de la production agricole et des revendications sociales et salariales aggravée par les conditions climatiques défavorables et la multiplicité des circuits parallèles et illégaux, notamment sur les frontières tuniso-libyennes.

L'analyse empirique de l'évolution de l'IPC alimentaires de 43 produits durant la période post-révolution a permis de confirmer la forte volatilité des prix des produits alimentaires au cours de la période 2011-2014, à l'exception des produits subventionnés de première nécessité (pain, semoule, pâtes, farine, huile de graine et sucre). Le modèle linéaire réalisé a identifié les différents facteurs contribuant à la hausse de l'IPC alimentaire. Parmi ces facteurs, le groupe des viandes rouges, les conserves (tomate) se sont avérés les vrais responsables de cette forte progression de l'IPC alors que les prix des produits subventionnés (céréales et dérivés, huile de graines, sucre, lait demi écrémé) ont eu un effet non significatif dans l'explication des tendances haussières de l'IPC. L'effet mois ainsi que l'effet-année ont montré un impact significatif sur l'évolution de l'IPC alimentaire, notamment les années 2011 et 2012. Par contre, à partir de l'année 2013, cet effet de variabilité des prix s'avère moins significatif compte tenu des mesures appliquées par l'Etat pour la stabilisation et le contrôle des prix. Ces résultats viennent confirmer notre hypothèse de départ sur l'effet de la révolution de 2011 sur la flambée des prix.

La maîtrise de la volatilité des prix alimentaires dans le contexte de la transition économique post révolutionnaire est garant de stabilité sociale compte tenu des inégalités sociales. Malgré les efforts déployés par les différents gouvernements qui se sont succédés durant la période 2011-2014, quelques actions méritent d'être mises en œuvre pour réduire l'effet de la hausse de l'IPC sur l'inflation :

- *Mesure affinée de l'IPC alimentaire tenant compte des disparités régionale, de revenus et entre les milieux urbain et rural:* la maîtrise de la hausse des prix devrait passer par une estimation différenciée de l'IPC car l'IPC actuel est calculé sur le panier du consommateur moyen reflétant mal l'inflation ressentie par les différentes catégories sociales.
- *Ciblage des subventions alimentaires pour aider les ménages les plus démunis et réduire le déficit budgétaire de la Caisse générale de Compensation:* les produits subventionnés ont évolué dans un sens inverse à l'IPC global dû à la stabilité volontaire et artificielle par rapport au marché, dans le soucis de protéger le pouvoir d'achat des catégories les plus démunis, le déficit budgétaire a atteint un chiffre record de 8,8% en 2013. Toutefois, seulement 48% des bénéficiaires de la compensation sont pauvres. Il est alors urgent de mettre en place des scénarios de politiques publiques dans l'allocation des subventions alimentaires en fonction des besoins des produits selon de nouveaux critères d'éligibilité à l'aide sociale.
- *Renforcement du contrôle des prix sur le marché national et lutte contre l'exportation illégale des produits alimentaires:* la multiplication des contrôles économiques sérieux sur les circuits de distribution des produits agricoles permettra de lutter contre le commerce illégal responsable de la hausse des prix de certains produits alimentaires.

ANNEXES

Tableau 1
Total Variance Expliquée (Méthode d'extraction: Analyse en composantes Principales)

Facteurs	Valeurs propres initiales			Extraction des Sommes des carrés			Rotation des Sommes des carrés		
	Total	% de Variance	% V. Cumulée	Total	% Variance	Cumulée %	Total	% Variance	Cumulée %
1	7,122	27,392	27,392	7,122	27,392	27,392	5,029	19,341	19,341
2	5,159	19,844	47,236	5,159	19,844	47,236	4,324	16,633	35,974
3	4,082	15,701	62,937	4,082	15,701	62,937	4,305	16,556	52,530
4	2,328	8,954	71,891	2,328	8,954	71,891	3,407	13,103	65,633
5	2,251	8,657	80,548	2,251	8,657	80,548	3,278	12,609	78,242
6	1,884	7,248	87,795	1,884	7,248	87,795	2,484	9,553	87,795

Figure 2
Evolution des taux de change du dinar face aux principales devises

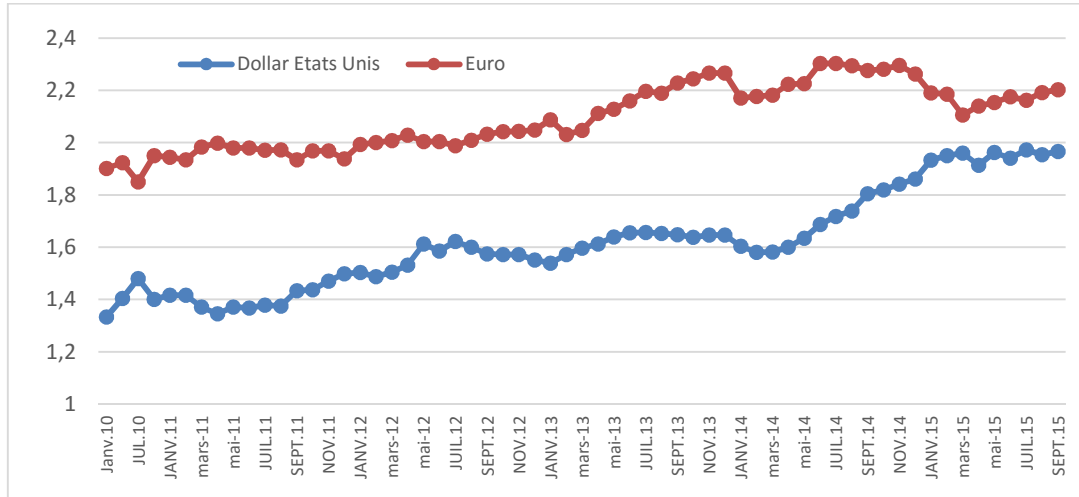
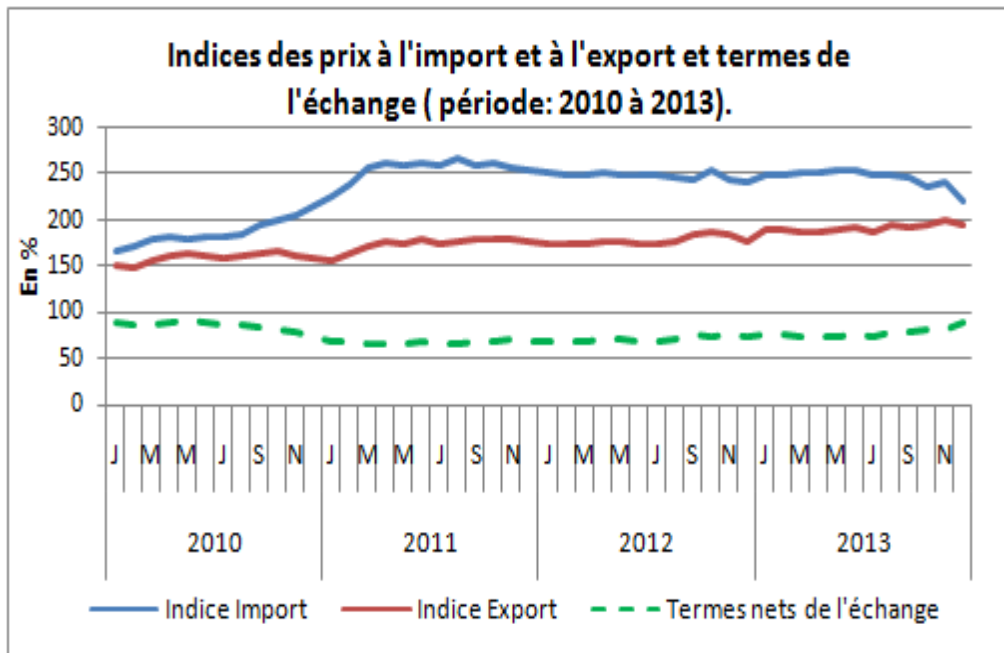


Figure 3
Evolution des prix à l'importation entre 2010-2013



Source: INS, 2015

Bibliographie / Pour plus d'informations

- Akari, T et Jouili M (2010). La transmission des effets de la crise alimentaire sur les dépenses de compensation : Cas de la Tunisie, 3rd AAAE and 48th AEASA Conference 19-23 September 2010. Cape-Town-South Africa
- BAD (2012) : Inflation en Tunisie entre perception et réalité dans un contexte de transition. Banque Africaine de Développement.
- BAD (2013). Subventions alimentaires et aides sociales directes: vers un meilleur ciblage de la pauvreté monétaire et des privations en Tunisie
- Banque Centrale de Tunisie (2014): Rapport annuel de la banque centrale
- Boudiche S., Ameur M., Moussi S. et Mlaouhi S. (2015) : Evaluation de la volatilité des prix des produits agroalimentaires et son impact sur le consommateur en Tunisie in Journal of New Sciences, Agriculture and Biotechnology, Volume 13. pp 915-919. Septembre 2015.
- FAO, IFAD, OECD, UNCTAD, WFP, the World Bank, the WTO, IFPRI and the UN HLTF. (2011). Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses. Report of the international organizations to the G20
- INNTA/INSP/OMS (2014). Enquête dans le milieu éducatif des villes de Bizerte et Mahdia 2014. Rapport préliminaire. Ministère de la Santé, Tunis, pp 72.
- INNTA/IRD (2011). Enquête de nutrition 2009/2010. Projet de Coopération pour la recherche Universitaire et Scientifique (CORUS) N° 6028 : comprendre la transition nutritionnelle au Maghreb pour contribuer à la prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles associées (Obe-Maghreb). Rapport final, pp 318. INS (2013): Enquête nationale de consommation des ménages
- Jacquet (2012). Volatilité des prix et développement agricole. FAO
- Khaldi, R (1995). La caisse générale de compensation et ses mécanismes d'intervention. In Les Politiques alimentaires en Afrique du Nord: d'une assistance généralisée aux interventions ciblées, 1995. Sous la direction Padilla, Delpuech, Lebillan et Maire. Ed. Karthala.
- Khaldi, R et Naili, R (1995). Analyse de la politiques de la sécurité alimentaire en Tunisie. Options méditerranéennes, série A, n°26, pp.91-109.
- Khaldi R., Dhraief M.Z., Haddad S., Rached Z. et Padilla M. (2007). Impact of the food safety policies on the reduction of poverty in Tunisian rural areas. 106ème séminaire international de l'Association Européenne des Economistes Agricoles (AEEA), «Propoordevelopment in lowincome countries: Food agriculture, trade and environnement », 24 - 30 octobre 2007, Montpellier France, 21 p.